Lejournal ÇO|S BRI

DECEMBRE

MACAZINE D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT-BRICE-EN-COGLÈS **PATRIMOINE** Le château d'eau de l'ancienne gare était au programme de la Balade-patrimoine en septembre Saint Brice Cogles P.6 P.7

LE JOURNAL DES BRIÇOIS

15 années au fil des pages

LA CJS

Le bilan de l'été

Sommaire

P. 3 COMMUNE NOUVELLE

La dernière ligne droite

P. 4 ÇA BOUGE EN VILLE

L'actualité des travaux

P. 5 PORTRAIT

Serge Bouvier

P. 5 BOUILLON DE CULTURE

La Balade-patrimoine

P. 6 et 7 RÉTROSPECTIVE

Le Journal des Briçois

P. 8 et 9 SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

L'actualité des établissements

P. 10 LA JEUNESSE S'ENGAGE

La CJS

CITOYENS DU MONDE

Voyage d'étude en Pologne, les Relais Europe

P. 11 AGISSONS DURABLE

Concours des maisons fleuries

P. 12 VOTRE AGENDA

EN BREF



INFOS PRATIQUES

Mairie Place du Champ de Foire - 02 99 98 61 04
Fax: 02 99 97 88 21 - Couriel: mairie@st-brice-en-cogles.fr

Votre mairie ouvre ses portes :

- · le lundi : 13h30 17h30
- du mardi au jeudi : 8h30 12h / 13h30 17h30
- · le vendredi : 8h30 12h00 / 13h30 16h30
- · le samedi : 9h 12h (fermé les samedis de juillet et août)
- La déchèterie de Saint-Brice est ouverte le lundi, mercredi, vendredi et samedi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Retrouvez l'actualité de votre commune sur www.st-brice-en-cogles.fr

Le journal des Briçois est tiré à 1 600 exemplaires sur papier PEFC (50% recyclé, 50% issu de forêts gérées durablement aux Briçois, Directeur de la publication : Louis Dubreil, Maire.

Mise en page et impression : Imprimerie Labbé, Lécousse-Fougères, en collaboration avec la commission municipale «Communication» et Alban Desile. Crédit photos : Mairie de Saint-Brice-en-Coglès et associations citées.

Édito

MAIRE



Vous avez entre les mains le dernier numéro du Journal des Briçois. Ce numéro 55 marque la fin de la période qui a commencé en 2001 et qui va s'achever le 31 décembre prochain avec la création de notre commune nouvelle « Maen Roch ». Ce nom, qui signifie « la ronde des pierres », a été choisi selon une démarche participative. Je sais qu'il est approuvé par certains, moins par d'autres. Mais ce n'est que le nom commun administratif. Sachez que vous resterez avant tout Briçois et nos voisins de Saint-Etienne-en-Coglès resteront Stéphanais.

Il nous faut maintenant construire cette nouvelle page qui s'inscrit dans l'évolution des choses. Nous avons préféré anticiper ce regroupement qui, un jour ou l'autre, nous aurait été imposé. Nous avons reçu de la Préfecture et de l'INSEE les instructions qui valident notre démarche et nous permettent de mettre en place le fonctionnement des instances nouvelles. Sachez que nous serons très attentifs à vos observations et suggestions pour que cette nouvelle organisation ne perturbe pas les services de proximité que vous attendez.

Dans ce dernier numéro, il est bien sûr question de la rentrée, avec toutes les nouveautés dans les établissements scolaires.

Les événements des dernières semaines vous sont également présentés, ainsi qu'un point sur les principaux chantiers en

Bonne lecture.

Louis DUBREIL, Maire

COMMUNE NOUVELLE

LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

En date du 29 août 2016, la Préfecture d'Ille-et-Vilaine a émis l'arrêté préfectoral validant la création de la commune nouvelle.

Les élus ont souhaité faire appel au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'Ille-et-Vilaine (CDG35) afin d'optimiser l'organisation des différents services municipaux (administratifs, périscolaires et techniques). À cette fin, les agents ont été invités à une réunion d'information au cours de laquelle un projet d'organigramme leur a été présenté.

Un conseil municipal d'installation se tiendra le 9 janvier 2017. La gouvernance de Maen Roch sera alors votée par les conseillers municipaux des deux communes historiques.

Les maires se sont entendus pour une cérémonie des vœux commune qui aura lieu le samedi 14 janvier 2017, à 10 h 30, à la salle des fêtes de la Brionnière de Saint-Brice



LES ADRESSES POSTALES

À compter du 1er janvier 2017, le nom de la commune nouvelle « MAEN ROCH » va se substituer au nom de la commune historique qui pourra toujours être mentionné entre le nom de la voie et celui de la commune nouvelle.

Exemple:

Ancienne adresse : Mr et Mme Joie 12, rue Bonheur 35460 Saint-Brice-en-Coglès Nouvelle adresse : Mr et Mme Joie 12, rue Bonheur Saint-Brice-en-Coglès 35460 MAEN ROCH

Les habitations situées dans les lieux-dits vont se voir attribuer un numéro. Une plaque sera fournie par la commune aux résidents concernés.

Par ailleurs, dans le cadre d'une harmonisation de l'adressage avec Saint-Etienne, une étude réalisée en collaboration avec le SDIS et La Poste révèle quelques incohérences dans l'identification ou la numérotation de certaines voies pouvant entraîner des difficultés de localisation, notamment pour les services de secours. La régularisation va être faite au cours des prochains mois. Les résidents concernés vont être invités par courrier à une réunion d'information qui se tiendra le mardi 29 novembre, à 20 h, à la salle de la Brionnière.

LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

- Pour les particuliers

Il n'est pas obligatoire de faire la modification d'adresse pour les permis, certificats d'immatriculation, cartes d'identité et passeports en cours de validité. En revanche, la nouvelle adresse devra être mentionnée lors des renouvellements et pour les démarches à venir.

Les usagers qui souhaitent faire figurer la mention de la commune nouvelle sur les titres ci-dessus, devront faire une demande de changement ou de renouvellement, et donc acquitter les frais correspondants.

- Pour les professionnels

Les entreprises, commerçants, artisans et exploitants agricoles doivent également engager des démarches pour mettre à jour leurs coordonnées (adresse du siège social notamment). Pour cela, nous les invitons dès à présent à contacter le Centre de Formalité des Entreprises (CFE) pour notifier ce changement. Le CFE transmettra ensuite l information à l'ensemble des partenaires (URSSAF, tribunal de commerce, INSEE).

CMJ: RENCONTRE AVEC LES CONSEILLERS DE SAINT-ETIENNE

À l'instar de leurs homologues adultes, le Conseil Municipal des Jeunes de Saint-Brice et le Conseil Municipal des Enfants de Saint-Etienne se sont réunis le samedi 16 septembre. Cette première rencontre a donné lieu à de nombreux échanges sur leurs expériences respectives et sur le mode de fonctionnement de chaque conseil. D'un commun accord, les enfants ont décidé de reporter les prochaines élections au mois de septembre 2017. Ils souhaitent par ailleurs organiser la visite d'une entreprise.

De son côté, le CMJ de Saint-Brice a pour projet de monter une cagnotte pour financer ses projets et prévoit d'organiser une chasse aux œufs en avril prochain..

Ça bouge en ville !

CHANTIERS: LE POINT SUR LES TRAVAUX

Hôtel de ville

La démolition de l'ancien l'Hôtel de Ville se poursuit. Depuis juillet, l'entreprise Rousseau, basée à Louvigné-du-Désert, a entamé la déconstruction des parties intérieures du bâtiment. Ces travaux impressionnants ont révélé la qualité de la charpente et la bonne conservation générale du bâtiment.

Le renforcement des fondations du bâtiment et les premiers travaux de terrassement auront lieu à l'issue de la démolition.



Les travaux de gros œuvre vont durer encore plusieurs mois. À ce jour, l'enveloppe budgétaire et le planning du chantier sont respectés. L'ouverture est prévue au début de l'année 2018.

Station d'épuration La voirie intérieure, qui permet l'accès aux véhicules qui viennent vidanger, a été entièrement

Réfection des voies

Après les travaux d'assainissement et de conduite d'eau, le revêtement a enfin été posé rue des Meuniers, route de la Piochais, route de la Chaîne et route de la Maison Neuve. La route du Beaumier fait partie du programme annuel de remise en état des routes de campagne.



Salle des fêtes de la Brionnière

Comme demandé par la commission Sécurité Accessibilité, les sanitaires de la salle ont été mis aux normes avec l'aménagement d'un espace réservé aux personnes à mobilité réduite. La disposition du bloc sanitaire a également été modifiée pour améliorer le confort des usagers de la salle.

La vie ensemble

CES INCIVILITÉS QUI GÂCHENT NOTRE QUOTIDIEN

De nombreuses incivilités et dégradations ont été constatées ces derniers temps dans notre commune. Outre l'aspect illégal de ces actes, il est important de rappeler que cela génère un coût pour la collectivité (plusieurs milliers d'euros).

Saint-Brice est une commune réputée et appréciée pour son calme, son ambiance sereine et son dynamisme. Il faut rester vigilant si nous voulons que cela continue. Une seule dégradation, et c'est notre cadre de vie à tous qui est touché... Ensemble, nous devons nous mobiliser pour être attentif à notre environnement, intervenir en alertant les autorités si besoin. Nous devons montrer à cette minorité irrespectueuse que nous sommes tous vigilants et que leurs actes ne seront pas impunis. C'est notre rôle de citoyen!

Par ailleurs, depuis quelque temps, nous notons une certaine animosité à l'égard de travailleurs et de leurs familles venus « d'ailleurs ».

Il nous paraît important de rappeler que la loi interdit les propos et actes racistes qu'elle punit selon leur gravité (amende pouvant

COMMERCES

Comme vous avez pu le constater, l'épicerie et la boucherie ont fermé pendant l'été. Nous sommes pleinement conscients des désagréments occasionnés par la fermeture de ces deux commerces de proximité. Sachez que nous faisons le nécessaire pour que ces deux services soient réhabilités dans les meilleurs délais. En attendant, n'hésitez pas à faire acte de solidarité envers les personnes qui ne disposent pas de moyen de locomotion pour s'approvisionner.



CONCOURS DE DÉCORATIONS DE NOËL: INSCRIVEZ-VOUS!

Le concours communal de décorations extérieures de Noël est reconduit. Comme l'an passé, les habitants et les commerçants sont invités à y participer.

Le bulletin de participation et le règlement sont disponibles en mairie et sur le site Internet de la commune. La remise des prix aura lieu au cours de la cérémonie des vœux, le 14 janvier prochain.

aller jusqu'à 45 000€ et/ou prison) et ce, qu'ils soient tenus en privé ou en public, y compris sur les réseaux sociaux.

S'agissant de la scolarisation des enfants étrangers, les communes ont l'obligation de les intégrer dans leurs établissements, qu'ils soient publics ou privés sous contrat.

Il convient que chacun s'interroge : et si nous étions, comme ces familles, amenés à quitter notre pays d'origine, n'apprécierions-nous pas d'être accueillis et traités avec respect, que l'on nous laisse le temps de nous intégrer et que l'on nous y aide?

Portrait

SERGE BOUVIER, DU COGLAIS À LA CITÉ CORSAIRE

Serge Bouvier va bientôt fêter ses 70 ans. L'aube de cette nouvelle décennie va s'accompagner d'un changement de vie, puisque l'enseignant retraité va quitter le Coglais pour s'installer à Saint-Malo. Un choix de son épouse, Geneviève, qu'il a approuvé sans réticence. « Vous savez, peu m'importe où j'habite dès lors que je dispose d'un bureau atelier avec mes livres, mes aquarelles et mes crayons de couleur. Mais je garderai des liens avec le Coglais. On ne peut pas tirer un trait aussi facilement sur 48 ans de vie dans un territoire. »

Né à Combourg, Serge Bouvier est arrivé dans le Coglais en 1968 pour prendre la direction de l'école publique de Coglès. En 1975, il rejoint le collège public de Saint-Brice où il est instituteur spécialisé. Il terminera sa carrière en tant que professeur agrégé d'arts plastiques. Ses premiers mois à Saint-Brice sont marqués par deux rencontres déterminantes : son collègue agrégé de lettres Jean-Pierre Siméon, aujourd hui directeur artistique du Printemps des Poètes, et la poète Angèle Vannier, qui donnera plus tard son nom au collège. « L'Association du Coglais, qui a insufflé des



Ames du granite et du poète, cousues ensemble. Texte : Jean-Pierre Siméon - Carton : Serge Bouvier Réalisation de la tapisserie : Association du Coglais.

idées novatrices dans le territoire, a également été très importante pour moi. »

Tout au long de sa carrière, cet enseignant « défricheur », comme il se qualifie, ne s'est jamais détourné de son cheval de bataille : apporter la culture en milieu rural. À sa création dans les années 2000, il prend tout naturellement la présidence du Pôle artistique et culturel du collège Angèle Vannier. « J'ai passé la main en 2013, mais je

reste vice-président chargé des arts et de la culture » précise-t-il.

Très impliqué dans le développement de la poésie contemporaine, le Pôle artistique et culturel a accueilli au fil des années des auteurs de renom : Jacques Lacarrière, Charles Juliet, Vénus Khoury-Ghata, Dominique Sampiero, Kenneth White, etc. Des rues et des lieux publics ont pris également des noms de poètes. « Ce travail au long cours a abouti en 2012 au label « Village en poésie » attribué par le Printemps des Poètes. Saint-Brice a été le premier village labellisé en France. ».

En 2014, Serge Bouvier a été nommé au grade de Chevalier dans l'ordre des Arts et des Lettres. « Cela restera comme un des grands souvenirs de ma carrière. Pour moi qui suis issu d'un milieu extrêmement humble, cela représente beaucoup » confie-t-il. « J'ai été également très touché de recevoir l'Oscar d'Ille-et-Vilaine en 1998, pour un projet de sculpture sur les bords de l'autoroute avec l'artiste Bernard Pagès. À travers moi, c'est toute la population du Coglais qu'on récompensait. »

Bouillon de Culture

LE SUCCÈS DE LA BALADE-PATRIMOINE

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, l'association Histoire et Mémoires de Saint-Brice en Coglais a fait découvrir trois sites ouverts par la commune à cette occasion :

- l'ancien Hôtel de Ville, avec une exposition sur les halles créées en 1853
- l'église, avec une exposition et des explications sur son histoire et ses trésors
- le château d'eau de l'ancienne gare, avec une exposition sur l'arrivée de la ligne à Saint-Brice et ses particularités.

Accueillie par les bénévoles, une soixantaine de personnes s'est succédée sur les différents sites.

La Balade-patrimoine a été complétée par la projection à la salle Guy Tazartez (Hameaux du Coglais) et au centre social Francis Goré de deux courts-métrages réalisés dans le Coglais : « Le Coglais, avril 1968 » et « 1968 Coglais 2015 ». Les séances ont donné lieu à des discussions intéressantes entre les spectateurs, Antonin Allogio, le réalisateur de « 1968 Coglais 2015 » et Anne-Laure Tanguy,

chargée des projets culturels à Coglais Communauté.

LA COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La traditionnelle journée de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale s'est déroulée le 11 novembre. Le matin, après la messe, la cérémomie officielle s'est tenue devant le monument aux Morts. Deux textes ont été lus : un poème de Jacques Hubert Frougier par deux représentants du CMJ et un message de paix et d'espoir rédigé par les CM2 de l'Ecole Anne-Boivent de Saint-Brice. L'envol d'une vingtaine de pigeons prêtés par M. Ferrard a clos une cérémonie suivie par un public nombreux et intergénérationnel.

Un programme très riche, dans la lignée de l'an dernier, s'est déroulé l'aprèsmidi : exposition sur Saint-Brice et Saint-Etienne avant 1914 avec des reproductions de photos et cartes postales inédites, des conférences (« 1916, année des batailles », « la publicité pendant la guerre ») et un spectacle inédit sur le quotidien des soldats construit conjointement par la Chorale du Coglais, des professeurs et élèves du collège Angèle Vannier et l'association Histoire et Mémoires de Saint-Brice en Coglais. Un beau moment de mémoire et d'Histoire partagé par 150 personnes environ.

Rétrospective

DE 2001 À 2016, LE JOURNAL DES BRIÇOIS AU FIL DES PAGES

Vous avez entre les mains le dernier numéro du *Journal des Briçois*. En effet, un nouveau magazine sera lancé l'an prochain consécutivement à la création de la commune nouvelle Maen Roch. De ses origines à nos jours, retour sur les grandes étapes qui ont marqué le journal municipal.

Numéro 1 : la naissance du magazine

« Ce journal est le premier d'une longue série. Il doit être un support privilégié de l'information et de la communication ». C'est par ces mots que le maire Louis Dubreil, qui entame son premier mandat, conclut l'éditorial du premier Journal des Briçois. Sorti en juillet 2001, le magazine est au format A3 et comporte quatre pages. Tiré à 1 300 exemplaires sur papier glacé, il est imprimé par l'Imprimerie Labbé (Lécousse). La rédaction et la conception du document sont assurées par Chantal Lavergne, en collaboration avec la commission municipale « Communication ».

En Une, un article intitulé « Informer est une nécessité » affiche les ambitions de l'équipe municipale en matière de communication : « Le Journal des Briçois est VOTRE journal. La commission « Information-Communication » a décidé d'un nouveau dispositif dont l'objectif essentiel est de vous informer au mieux des actions, activités et projets de la commune. La stratégie de communication porterait vraisemblablement sur l'édition d'un journal en janvier, d'un

autre en mai-juin et d'un troisième à la rentrée. » La présentation de la nouvelle équipe municipale, le vote du budget, l'inauguration de la déchetterie cantonale et la mise en service de la nouvelle mairie sont au sommaire de ce premier numéro.





Numéro 5 : une première mutation

Une première mutation intervient dès le numéro 5, qui sort en décembre 2002. Dans « le souci de mieux coller à l'actualité pour mieux informer les habitants », le Journal des Briçois passe désormais de trois à quatre numéros par an : en mars, juin, septembre et décembre. Le format et le nombre de pages restent les mêmes, mais de nouvelles rubriques apparaissent, telles que « L'image du trimestre » qui ouvre le journal, « L'événement », « Les chantiers », « L'explication », « Le point sur », etc. Pour la première fois, le magazine est imprimé sur papier recyclé. Cette nouvelle formule, plus colorée et avec davantage de photos, ne changera pas jusqu au numéro 48.

Numéro 34 : le choix de l'agence Les Mers du Sud

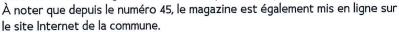
Sorti en juillet 2011, le numéro 34 est le premier numéro réalisé par l'agence rennaise Les Mers du Sud, suite au décès de Chantal Lavergne. « Chantal Lavergne, notre collaboratrice depuis 10 ans, nous a brutalement quittés le 31 janvier dernier » explique le maire Louis Dubreil dans l'éditorial. « Cela a été la stupeur pour tous ceux qui travaillaient avec elle en communication. Son absence regrettée nous a obligés à trouver une nouvelle solution pour notre journal. C'est ainsi qu'après avoir lancé un appel d'offres et étudié plusieurs solutions, nous expérimentons un nouveau partenariat tout en conservant pour le moment notre charte graphique. » Cette collaboration se poursuivra jusqu au numéro 51, qui sort en octobre 2015. L'agence ayant cessé son activité, les quatre derniers numéros (du n° 52 au n°55) ont été réalisés par l'équipe municipale, en collaboration avec l'Imprimerie Labbé.





Numéro 48 : une nouvelle formule

La formule actuelle de votre magazine date de décembre 2014. En collaboration avec la commission municipale « Communication », l'agence Les Mers du Sud élabore une nouvelle maquette. Le journal passe au format A4, avec 8 ou 12 pages selon l'actualité. De nouvelles rubriques apparaissent, telles que « Ca bouge en ville » « La Jeunesse s'engage », « Bouillon de culture », « Agissons durable », « La Vie ensemble », « Tous solidaires », etc. Tiré à 1 550 exemplaires, ce numéro 48 est imprimé pour la première fois sur papier PEFC (50 % recyclé, 50 % issu de forêts gérées durablement). Le lancement du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), l'élaboration de l'Agenda 21 du Coglais et la visite d'une délégation briçoise à Dopiewo font partie du sommaire.















ZOOM SUR QUELQUES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Village étape. Dans le numéro 10, sorti en septembre 2004, « L'image du trimestre » et la rubrique « L'événement » sont consacrées au label « Village étape » obtenu par la commune. À l'époque, Saint-Brice est l'une des deux seules communes labellisées en Bretagne.

Élection. Le numéro 23, sorti en mai 2008, présente la nouvelle équipe municipale élue quelques semaines plus tôt. Il n'aura fallu qu'un seul tour pour que soient élus dix-huit conseillers municipaux figurant sur la liste de Louis Dubreil, lequel briguait un 2e mandat. « Conforter le développement croissant de la commune est notre priorité » souligne le maire dans l'éditorial. « Nous y consacrerons toute notre énergie à travers la concrétisation de projets qui nous tiennent à cœur. »

Jumelages. Deux pages du numéro 32, sorti en septembre 2010, sont consacrées aux jumelages. Ce dossier spécial met à l'honneur les 40 ans du jumelage avec Karlstadt, ainsi que les liens avec

Dopiewo officialisés deux ans plus tôt. Bernard Serrand, le premier adjoint, explique dans l'éditorial que « ce jumelage triangulaire est porteur de sens, de solidarité et d'espoir. »

Centre bourg. « L'image du trimestre » et la rubrique « Actualité » du numéro 33, sorti en décembre 2010, sont consacrées à l'inauguration du cœur de bourg suite aux travaux de rénovation. Il aura fallu quatre années pour concrétiser ce vaste programme réalisé en deux temps.

Village en poésie. Le numéro 37, sorti en mars 2012, consacre sa Une au label « Village en poésie » attribué par le Printemps des Poètes. Saint-Brice est le premier village labellisé en France.

Fleurissement. La Une du numéro 52, sorti en décembre 2015, met à l'honneur la 2e Fleur obtenue par la commune au concours régional « Villes et villages fleuris ». Dans l'éditorial, le maire Louis Dubreil adresse ses « félicitations à nos agents ainsi qu'aux élus qui sont référents sur cette thématique. »

Sur les bancs de l'école

COLLÈGE JEANNE D'ARC

Le collège Jeanne d'Arc accueille cette année quelque 381 élèves. Ils sont encadrés par une trentaine d'enseignants, de personnels de vie scolaire, administratifs et de restauration.

Pour accompagner cette croissance des effectifs, les membres du conseil d'administration de l'Organisme de Gestion présidé M. Philippe Tondoux, en étroite collaboration avec le chef d'établissement M. François Lebreton, ont engagé un vaste projet immobilier d'agrandissement et de rénovation : « Nous souhaitons accueillir nos collégiens dans les meilleures conditions, permettre aux équipes éducatives et pédagogiques de travailler avec les élèves dans des espaces de confort, mêlant nouvelles technologies et espaces de classes polyvalentes. » Une inauguration officielle s'est déroulée samedi 26 novembre.

De nouveaux visages

Depuis la rentrée, l'établissement compte de nouveaux personnels et enseignants : Aurélie Guérin (espagnol), Elisabeth Tromilin, (histoire-géographie), Simon Floch (technologie), Stéphanie Duval (arts plastiques), Jean-François Delepine (sciences physiques), Alice To Leguyader (anglais), Gwendoline Gasnier (anglais), Barbara Pasquay (documentation), Aurélie Bocquet (éducation musicale), Yoann Antin (agent d'entretien polyvalent), Maryline Léon (comptable école-collège).



La fusion des OGEC

Sur le plan administratif, à l'heure de la « Refondation de l'Ecole », l'école Anne Boivent et le collège Jeanne d'Arc ont fusionné les OGEC afin de constituer un ensemble scolaire. M. Tondoux et M. Dubreil-Jardin assurent respectivement la présidence et la vice-présidence de cette nouvelle entité, aux côtés des deux chefs d'établissement, Marc Harel et François Lebreton.

La réforme du collège

Sur le plan pédagogique, la réforme du collège est en œuvre avec une organisation cyclée (cycle 3 : CMI, CM2, 6ème et cycle 4 : 5ème, 4ème, 3ème) et l'application des nouveaux programmes.

La dimension internationale demeure au cœur des projets d'ouverture linguistique et culturelle avec les séjours et échanges : avec l'Allemagne (Gemünden), la Pologne (Dopiewo), l'Espagne (Malaga) et l'Angleterre (Exeter).

Pour information, les Portes Ouvertes se tiendront le samedi 11 mars de 9 h à 12 h.

ÉCOLE ANNE BOIVENT

Les effectifs. 242 élèves sont inscrits à l'école Anne Boivent pour l'année scolaire 2016-2017.

De nouveaux visages à l'école. Du côté des enseignants : Mme Anne Hommerin en CE2-CM1, Mme Maryse Gaudichon en GS (25%) et Mme Juliette Toscer pour la décharge de direction. Du côté du personnel, Mme Catherine Levast et Mme Vanessa Dufeu ont été recrutées pour assurer la surveillance, l'étude surveillée et la garderie.

Les projets de l'année. Projet théâtre pour tous les CM1 et CM2 avec représentation en juin 2017 à Montours. Projet musique avec le Conservatoire de Fougères pour les GS, CP et CP-CE1. Première participation de l'école au Prix des Incorruptibles. Deuxième édition de la Journée de cohésion qui s'est déroulée le 4 novembre dernier.

En bref

DES ÉCOLES, DES AÎNÉS ET... DES SAPINS DE NOËL

Cette animation a vu le jour l'an dernier après l'incendie des services techniques. Compte tenu du succès rencontré, les élus souhaitent qu'elle se poursuive dans le temps. Ainsi, pour la deuxième année consécutive, les établissements scolaires publics et privés et les aînés se retrouveront devant la mairie début décembre pour orner les sapins des belles décorations confectionnées au cours des TAP, de permanences et d'ateliers.

WIFI

Une étude a été menée sur les ondes électromagnétiques émises par le WIFI au sein du groupe scolaire Jacques Prévert. Le niveau global d'exposition constaté est de 0.11 V/m. La valeur limite la plus faible tolérée étant de 28 V/m, les valeurs limites d'exposition sont donc amplement respectées.

RÈGLES DE SÉCURITÉ

Afin de se conformer aux nouvelles normes de sécurité imposées par l'Éducation Nationale et plus largement par l'État, certaines mesures ont été mises en œuvre à la rentrée, concernant notamment les horaires d'arrivée et de départ des élèves ainsi que l'accès aux bâtiments scolaires.

Nous remercions les parents de respecter les consignes communiquées par la direction des établissements scolaires. Ces mesures, qui peuvent être contraignantes, sont essentielles car elles visent à protéger les enfants, les équipes éducatives et périscolaires.

Pour rappel, trois exercices de sécurité (évacuation, confinement, attentat-intrusion) auront lieu au cours de l'année dans le cadre du Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). La commune va par ailleurs procéder à certains aménagements afin d'optimiser la sécurisation du groupe scolaire Jacques Prévert.

Sur les bancs de l'école

COLLÈGE ANGÈLE VANNIER



Depuis la rentrée, le collège Angèle Vannier a une nouvelle Principale, Laurence Lejeune. L'établissement accueille cette année 260 élèves répartis en 11 classes. L'équipe enseignante est composée de 23 personnes. Mme Lejeune souligne qu'il y a 20 à 25 élèves en moyenne par classe, ce qui offre de bonnes conditions de travail.

La mise en place de la réforme des collèges marque cette nouvelle année scolaire. Les nouveaux cycles, les nouveaux programmes, les changements d'organisation du temps scolaire, les EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) permettront aux professeurs de travailler ensemble et donneront plus de sens aux apprentissages.

De nombreux projets sont au programme, notamment la chorégraphie, les ressources naturelles et le corps dans l'effort.

Les ateliers théâtre et pratique artistique se poursuivent le mercredi après-midi de 13 h à 15 h.

Avec le soutien financier de Coglais Marches de Bretagne, la section sportive natation se poursuit également pour les 6° et 5°.

Parmi les temps forts prévus cette année : l'organisation d'échanges avec la Pologne et l'Allemagne, de même qu'un voyage en Angleterre.

Les Portes Ouvertes seront organisées le vendredi 3 février de 17h à 20h.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JACQUES PRÉVERT



L'école Jacques Prévert a fait sa rentrée avec l'arrivée de deux nouveaux enseignants : M. Vincent Juhel et Mme Juliette Plunian (remplacée actuellement par Mme Lisa Gamblin). Les 152 élèves sont répartis dans six classes de la manière suivante :

 - CP avec Mme Karin Ben, qui assure également la direction, M. Martin Chemin complétant les jours de direction, CE1 avec Mme Querval, CE2 avec Mme Daumoin , CE2/CM1 avec M. Juhel, CM1/CM2 avec Mme Plunian (remplacée par Mme Gamblin), CM2 avec M. Lenain.

Cette année, les projets de classe s'articuleront autour de :

- l'environnement: projet « Traitement et revalorisation des déchets » (en partenariat avec Familles Actives de Fougères) et « Création d'instruments de musique à partir d'Objets de récupération » (en partenariat avec le Conservatoire de musique de Fougères) au cycle 3
- le cirque au cycle 2
- la lecture d'image : décrypter et décortiquer un film (en partenariat avec Ciné Jeunes)
- la mise en place de conseils d'élèves.

ÉCOLE MATERNELLE JACQUES PRÉVERT

En cette rentrée, nous accueillons 94 élèves répartis dans quatre classes.

L'équipe pédagogique est stable, ainsi que le personnel ATSEM.

Un goûter d'accueil organisé la veille de la rentrée, le mercredi 31 août, a permis aux nouveaux enfants d'appréhender la rentrée en douceur.

Le site Internet www.ecole-maternellejprevert-stbrice.ac-rennes.fr recense de plus en plus de visiteurs et est très apprécié par les familles.

ÇA BOUGE À L'ÉCOLE

La commune a procédé à deux recrutements:

Sarah Morin, agent d'entretien et de surveillance cantine depuis la rentrée ;

David Delépine, agent d'animation sur les temps périscolaires (TAP, garderie, cantine). Interface entre les enseignants et les élus.

Cynthia Tizon, employée à l'école maternelle, s'engage vers une autre orientation professionnelle. Elle quittera son poste le 16 décembre 2016.

Par ailleurs, des travaux d'aménagement vous être réalisés dans les prochaines semaines afin d'optimiser la sécurité lors de la sortie des classes et d'améliorer la circulation des véhicules.

La jeunesse s'engage



CJS: LE BILAN DE L'ÉTÉ

Pour la première fois cette année, le territoire de la Coopérative Jeunesse de Services s'est étendu à Antrain Communauté. Cette troisième édition a rassemblé au total 15 jeunes (dont 10 originaires du Coglais) qui ont appris à entreprendre, à coopérer et à assumer des responsabilités.

Encadrés par trois animatrices, les jeunes coopérants ont effectué au total 22 contrats. Des travaux de peinture, du ponçage, du désherbage, des prises de vue du patrimoine bâti ont été quelques-uns des services effectués pour les entreprises, les particuliers et les collectivités. Avec le soutien de La Pachamama, la vente hebdomadaire de pizzas confectionnées à la main, avec des produits entièrement bio et locaux, a fait partie des moments forts de l'été et a permis de générer des revenus supplémentaires.

Pour conclure, nous devons souligner l'investissement des jeunes coopérants qui a fait le succès de cette troisième édition de la CJS et remercier les partenaires impliqués : Elan créateur, EcoSolidaireS, Conseil départemental, Coglais et Antrain Communautés, La Pachamama...

DES EMPLOIS SAISONNIERS AUX SERVICES TECHNIQUES



Comme chaque été, les services techniques de la commune ont accueilli trois jeunes en juillet et trois autres en août. Tous âgés de 17 ans, ces jeunes ont donné entière satisfaction au responsable des services, tant au niveau de leur investissement que de leur intégration.

Ces embauches estivales permettent à des jeunes de découvrir les activités techniques de la commune, tout en compensant la réduction des effectifs durant la période de vacances.

Pour plus d'information, s'adresser à la mairie.



Citoyens du monde



DES ÉLUS EN VOYAGE D'ÉTUDE EN POLOGNE

La réforme territoriale en France et le rapprochement entre les communes encouragent les élus à travailler ensemble. C'est dans cet esprit que Bernard Serrand, 1er adjoint de Saint-Brice, Luc Garnier, maire de Saint-Etienne, Thomas Janvier, conseiller délégué de Saint-Brice, et Olivier Gaigne, maire de Baillé, ont participé, avec des élus de huit autres communes bretonnes, à un voyage d'étude en Pologne du 5 au 9 octobre (organisation par Bretagne-Pologne et ARIC).

Ces trois journées de travail, qui se sont déroulées dans la région de Poznan, ont été jugées très intéressantes par les représentants de nos collectivités. Cela leur a permis de réfléchir au fonctionnement de leurs propres structures à partir des présentations très concrètes qui leur ont été faites du fonctionnement de la démocratie locale polonaise.

LE RÉSEAU DES RELAIS EUROPE À SAINT-BRICE

Le 22 septembre, la commune de Saint-Brice a accueilli une réunion des responsables de l'ensemble des Relais Europe du département. Au total, 23 personnes ont participé à cette journée de formation.

Cette rencontre, organisée par la Maison de l'Europe, a permis d'échanger sur les activités mises en œuvre dans les différentes communes et de débattre de l'actualité européenne. Les participants ont aussi discuté des actions et manifestations qui seront mises en place prochainement.



Agissons durable

MAISONS FLEURIES : LES RÉSULTATS DU CONCOURS COMMUNAL



Comme l'an dernier, les Briçois pouvaient s'inscrire dans l'une des cinq catégories du concours des maisons fleuries : Pavillons (catégorie la plus représentée avec 25 participants), Longères, Façades, Cours et Commerces.

La tournée du jury s'est déroulée le 12 juillet dernier. Ce jury était composé de Briçois et de personnes extérieures à la commune : agents techniques, membre du Conseil Municipal des Jeunes, élus et passionnés de fleurissement.

La remise des prix a eu lieu le 9 octobre dernier à la mairie. Les gagnants des 1°, 2° et 3° prix par catégorie sont :

Catégorie Pavillon : 1^{er} Michel Dauguet, 8 rue des Rosiers ; 2^{ème} Yves Meret, La Sente ; 3^{ème} Denise Hus, Germinal.

Catégorie Longère : lère Véronique Moulan, La Richerais ; 2ème Marie-Ange et Joseph Lendormy, La Richerais, 3ème Marie-Joseph Mauduit, La Bouchardière.

Catégorie Façade: hors concours Marie-Madeleine Guénard, 7 rue de la Libération; tère Jeannine Bertrand, 4 impasse Eugène Guillevic; 2ème Léon et Chantal Jarret, 10 impasse Eugène Guillevic; 3ème Marguerite Jamet, 3 bis rue du Souvenir.

Catégorie Cour : 1ère Isabelle Cherel, 1 impasse Eugène Guillevic ; 2ème Christiane et Louis Boivent, 2 impasse Eugène Guillevic, 3ème Louise Hubert, 3 impasse Eugène Guillevic

Catégorie Commerce : 1er Manoir de la Branche ; 2ème Boulangerie Lainé, 1 rue Chateaubriand.

Les photos sont visibles sur le site de la



CONCOURS CANTONAL: DEUX PREMIÈRES PLACES

Au concours cantonal des maisons fleuries, Michel Dauguet est arrivé premier dans la catégorie Pavillon et Le Manoir de la Branche premier dans la catégorie Commerce.

Cette année, la commune a de nouveau gagné le 3ème prix au concours cantonal des villages fleuris.

SENTIER PÉDESTRE DE LA BRANCHE



Le sentier pédestre de la Branche, qui longe la Loisance reliant l'Arboretum au circuit des châteaux, a été réaménagé en partie afin de le rendre praticable tout au long de l'année.

SMICTOM

A partir du 1er janvier 2017, nos poubelles changent...

Les papiers devront être déposés dans les colonnes papier qui seront situées à proximité des colonnes à verre existantes sur la commune.

L'objectif est notamment de capter des papiers de meilleure qualité et d'optimiser les coûts du tri.

Les jours de collecte changent à partir du 1er janvier 2017, les sacs ou bacs jaunes seront collectés le mardi et les ordures ménagères le mercredi. Comme d'habitude, il faut les déposer la veille de la collecte à l'endroit prévu à cet effet et reprendre votre bac après la collecte.

ARBORETUM



De nouvelles plantations sont prévues en décembre. Les personnes intéressées par le parrainage sont invitées à consulter le catalogue en mairie (service urbanisme).



- 5 Décembre 2016
 Réunion du conseil municipal
- 9 Décembre 2016
 Mise en place des décorations de Noël par les écoles
- 11 Décembre 2016

 Cyclo-cross à la Croix Madame
- entre le 12 et le 16 Décembre 2016
 Passage du jury pour le concours communal de décorations de Noël
- 17 et 18 Décembre 2016
 Marché de Noël, suivi le dimanche par les Foulées du Père Noël
- 1er Janvier 2017
 Naissance de la commune nouvelle Maen Roch
- 14 Janvier 2017
 Vœux Maen Roch à la salle des fêtes de la Brionnière

En bref

CARTE D'IDENTITÉ : MODERNISATION DE LA DÉLIVRANCE

A compter du 1^{er} décembre 2016, les modalités de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) évoluent dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

Ces nouvelles modalités permettront de sécuriser la carte nationale d'identité, un titre désormais valable pour 15 ans et qui reste gratuit, sauf en cas de perte ou de vol.

Comme pour les passeports, la procédure nécessitera de prendre un rendez-vous auprès de l'accueil de la mairie : les lundis et mercredis (13h30 - 17h) et les vendredis (8h30 - 11h30).

Après l'instruction d'un dossier complet, un message sera ensuite adressé à l'usager sur son portable l'informant de la mise à disposition de son titre auprès de la mairie de dépôt.

Pour gagner du temps au guichet, un formulaire de pré-demande en ligne est disponible sur le site : https://predemande-cni.ants.gouv.fr

DÉMARCHE SIMPLIFIÉE POUR UNE PRÉ-DEMANDE DE PASSEPORT

Afin de simplifier les démarches administratives des usagers, le ministère de l'Intérieur a mis en place un téléservice gratuit de pré-demande de passeport. Celui-ci est accessible depuis le site https://ants.gouv.fr

Jusqu'à présent, la procédure nécessitait de remplir en Mairie un formulaire papier ou de le pré-remplir en ligne avant de l'imprimer. Le nouveau dispositif permet aux citoyens de saisir leurs informations administratives en ligne et de les transmettre directement au service chargé de la demande de passeport.

Le procédé offre une plus grande sécurité dans le recueil et la transmission des données. Il demeure cependant facultatif. Le citoyen peut, en effet, toujours faire sa demande en utilisant le formulaire papier par exemple.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est rappelé que l'inscription sur les listes électorales doit intervenir avant le 31 décembre 2016 pour pouvoir voter aux élections de 2017.

Il faut alors présenter une pièce d'identité (carte d'identité, passeport) en cours de validité et un document prouvant la domiciliation dans la commune ou le fait d'y résider depuis au moins 6 mois (facture de téléphone ou d'électricité, avis d'imposition, quittance de loyer, etc...).

PERMANENCE

